

« Marchés Publics d'Aquitaine »



« E-Administration : témoigner, partager,
mutualiser »

Hôtel de Région - 17 janvier 2011



MARCHES PUBLICS D'AQUITAINE

« Marchés Publics d'Aquitaine »



INTERVENANT:

☒ **Gwenn BREZEL**

Directrice de la Commande Publique – Région Aquitaine

gwenn.brezel@aquitaine.fr



MARCHES PUBLICS D'AQUITAINE

« Marchés Publics d'Aquitaine »



LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHES PUBLICS : DE L'OBLIGATION A LA PERFORMANCE





Les objectifs : Mutualiser une plate-forme de dématérialisation des marchés qui :

- ✓ Centralise l'information relative à la commande publique de différents acheteurs publics aquitains sur un seul site
- ✓ Modernise les processus d'achat public
- ✓ Encourage les remises d'offres dématérialisées
- ✓ Garantisse une meilleure audience des marchés publiés





Principes qui ont présidé à la démarche de mutualisation :

- Coopération et solidarité entre entités publiques
- Respect du principe de libre administration et d'autonomie de chaque entité publique
- Mutualisation des moyens et des coûts
- Performance et rationalisation





La forme associative de la structure de portage

- Simplicité de constitution, d'adhésion des membres et de fonctionnement
- Périmètre fonctionnel défini de manière collégiale
- Gouvernance basée sur la coopération entre collectivités territoriales et entités publiques



Quelques éléments de volumétrie



« Marchés publics d'Aquitaine »

- La centralisation des avis de marchés de 345 acheteurs publics aquitains
- Plus de 9 600 entreprises inscrites
- Plus de 25 000 dossiers de consultation retirés chaque année





L'accompagnement des acteurs :

-Après des entreprises :

- Communications - Séminaires
- Accompagnement en ligne

-Après des acheteurs publics :

- Formations
- Accompagnement au dépouillement





Les gains de la mutualisation et de la dématérialisation identifiés par les acteurs :

Du point de vue de l'acheteur

- Economies sur les frais généraux (papier, photocopie, affranchissement et gestion...)
- Economies sur les coûts de gestion et de maintenance de la solution de dématérialisation
- Sécurité juridique accrue
- Gestion d'un seul flux (pas de papier)

Du point de vue des entreprises :

- Accès à l'information sur la commande publique centralisé et facilité
- Economies sur les frais généraux (papier, photocopie, affranchissement et déplacement, gestion, stockage ...)
- Appropriation de l'ergonomie d'une seule solution logicielle commune à de nombreux acheteurs





La solution mutualisée – « Local Trust MPE »

- Une solution logicielle libre....
- La démarche conjointe engagée par différentes collectivités auprès de l'Adullact et la réalisation de l'audit du code
- L'intérêt économique d'une solution logicielle libre « pilotée » et enrichie sur un mode contributif mutualisé





Vers la mise à disposition de nouveaux services contribuant à l'évolution de la plate-forme :

- Un dispositif « métier » qui a emporté l'adhésion et la confiance des acheteurs et des opérateurs économiques
- Les demandes d'évolutions fonctionnelles témoignent de la pertinence de la démarche de partage et de mutualisation engagée
- Quelques exemples de services sollicités :
 - Solution de rédaction des marchés intégrée à la plate-forme
 - Dispositif favorisant la mutualisation des achats de fournitures courantes
 - Développement des fonctionnalités du coffre-fort électronique





« Marchés Publics d'Aquitaine » :

- La plate-forme mutualisée des marchés publics :
<http://marchespublics.aquitaine.fr/>
- Le site d'information et d'échanges à destination des acteurs
<http://info.marchespublics-aquitaine.org/>

